gricante, ſorgho nominatum. Pin. Holcus Sorghum. LINN. Les Botaniſtes ont placé pendant long-temps le ſorgho dans la claſſe des millets, mais à cauſe de la diverſité des caracteres de fructification de ſa fleur, ils en ont fait actuellement un genre ſéparé. Le ſorgho porte une ſemence ovale, noire ou blanche. Celui qui a une ſemence blanche ſe cultive à Malthe, & y eſt connu ſous le nom de *carambaſſe*.

Cette plante ſeroit d'un grand ſecours dans des années où les bleds auroient péri par un faux dégel ou autre intempérie, parce qu'on ne ſeme ce millet qu'en Avril ou en Mai; dix livres de graines ſuffiſent pour un arpent. D'après diverſes expériences faites dans le canton de Berne, il eſt réſulté que quatre livres de ſemences ont produit 640 liv. poids de marc. Plus il eſt ſemé clair, plus ſes tiges ſont hautes, & plus les épis ſont gros & chargés de grains. On l'a vu monter à plus de huit pieds; mais lorſqu'il eſt ſemé trop dru, il ne monte pas à plus de quatre à cinq pieds, & ſes épis ſont beaucoup plus petits. Il réuſſit très-bien dans une terre pierreuſe & ſablonneuſe, ne demande qu'un ſeul labour, & n'exige pas abſolument d'engrais. Cette plante eſt ſujette aux gelées, & c'eſt par cette raiſon qu'on le ſeme tard, ſuivant que la ſaiſon eſt plus ou moins avancée. Quand le millet eſt ſemé, on herſe la terre, on briſe les mottes, & l'on paſſe par-deſſus le dos de la herſe. Un mois après qu'il eſt levé, on l'éclaircit, s'il eſt trop ſerré, & l'on arrache les mauvaiſes herbes. C'eſt toute la façon que cette plante exige juſqu'à ſa maturité. On en fait la récolte dans le mois de Septembre.

Cette plante, loin d'effriter la terre, lui fournit au contraire un excellent engrais, ſoit en labourant pendant qu'elle eſt encore verte, ſoit en conſervant les racines en terre. Les tiges qui ont été fauchées peuvent ſervir à chauffer les fours, & les cendres qui en proviennent, ſont un très-bon engrais. Cœſalpin prétend que les pailles de ce millet, lorſqu'elles ſont ſeches ſont bonnes pour les bœufs, & qu'elles leur ſont très-pernicieuſes lorſqu'elles ſont vertes; celles-ci leur cauſent une enflure mortelle.

M. Buc'hoz ne conſeille pas de faire du pain avec la farine de cette graine, parce qu'il ne le regarde pas comme aſſez nourriſſant, & que d'ailleurs il eſt un peu peſant & friable; mais il dit que cette farine eſt au contraire très-*alimenteuſe* lorſqu'on en fait des bouillies avec du lait, & que cinq liv. avec une quantité ſuffiſante de lait, peuvent nourrir dans un jour 25 perſonnes. On peut la mêler avec le bled de Turquie.

Nous renvoyons à la douzième lettre hebdomadaire de M. Buc'hoz, les perſonnes qui ſeroient curieuſes de connoître tous les détails dans leſquels entre l'Auteur, ſoit par rapport à la culture, à la récolte & à la maniere de conſerver cette graine, ſoit par rapport aux divers avantages qu'on peut en retirer. Suivant les obſervations de M. l'Amiral Adanſon, il ſeroit poſſible de tirer du ſucre des tiges du millet d'Afrique, en les travaillant comme les cannes à ſucre.

Douzième lettre hebdomadaire de M. Buc'hoz, ſur le bois de Quaſſie. in-8°. prix 5 ß, aux adreſſes que nous avons déjà indiquées.

Le but de cette lettre eſt de faire connoître un arbre qui a toutes les vertus qu'on attribue au quinquina, & qui n'en a pas les mauvaiſes qualités. Nous en parlerons dans la prochaine Gazette. Cette lettre eſt très-curieuſe.

Nous joignons ici un avis que l'Auteur nous a communiqué.

AVIS.

M. Buc'hoz a découvert une machine propre à faire des fumigations ſeches & aromatiques pour toutes les maladies qui viennent du relâchem^t de la matrice, de même qu'un ſpécifique pour les maladies vaporeuſes de l'un & de l'autre ſexe; ceux qui voudront en faire uſage, pourront s'adreſſer à l'Auteur, rue des Cordeliers, à l'Hôtel de Saintonge, il leur fera voir la conſtruction de la machine, & leur indiquera les plantes qui peuvent ſervir à ces fumigations; comme le but de l'Auteur eſt de ſe rendre utile à l'humanité, & de publier toutes les découvertes qu'il pourroit faire, il ſe propoſe de donner la deſcription de cette machine, enſemble la liſte des ſubſtances propres à ces fumigations, dans une de ſes lettres périodiques, qui paroiſſent régulièrement tous les mardis de chaque ſemaine.

ANNONCE DE LIVRE.

The preſent ſtate of the Nation, particularly

with regard to its trade and finances ; including , an accurate ſtate of the public debt , the product and application of the ſinking fund. État préſent de la Nation Angloiſe conſidérée particuliérem^t. par rapport à ſon commerce & à ſes finances. On a joint à cet ouvrage très-intéreſſant l'état de la dette nationale avec le produit & l'application des amortiſſemens. Ce livre qui meriteroit d'être traduit en François, eſt de M. James Greenville , Auteur connu, quoiqu'il paroiſſe ſous le nom de *M. Aſtley* , il ſe vend 2 ſchellings & ſix pens qui valent 3 ℔ de France , chez Almon, vis à-vis le Palais de Burlington , dans la rue de Piccadilly , à Londres.

RÉPONSE

De M. Pingeron aux différentes objections qui lui ont été faites.

La vérité naît du choc des idées , ſelon un Poëte Eſpagnol , ceux qui la recherchent doivent ſe féliciter qu'on leur faſſe des objections. Je m'empreſſerai toujours à répondre à celles que l'on voudra bien me faire, ſoit pour convenir de mes erreurs , ſoit pour ſoutenir mon ſentiment lorſque je le croirai fondé. Partant de ces principes , je profite de cette circonſtance pour prier l'anonyme qui a bien voulu me communiquer ſes obſervations ſur le *kacha* , ſorte de nourriture économique en uſage en Pologne, de jetter les yeux ſur les réflexions ſuivantes. Je conviens que j'ai cru que cette préparation du millet n'étoit pas auſſi connue qu'elle l'eſt dans certaines Provinces de France ; mais je remarquerai que l'anonyme n'a pas conſulté des perſonnes qui ayent vécu dans le Nord , lorſqu'il avance que cette nourriture n'y eſt pas ſi commune ; je le prie de conſulter à ce ſujet les derniers ouvrages que M. Guettard vient de publier. C'eſt diſputer , dira t-on , *de lana caprina* , comme dit Horace ; mais il eſt eſſentiel de défendre la vérité juſques dans les moindres détails. Que préſumeroit on d'une quantité conſidérable de procédés dont j'ai rempli mes voyages , s'il s'en trouvoit un en defaut ? Je ſuis étonné que l'anonyme veuille ſubſtituer l'uſage du maïs ou bled d'inde à celui du millet , tandis que le premier eſt d'une digeſtion difficile , & ne paroît gueres propre qu'à engraiſſer les volailles ; je conviens qu'il abonde davantage , & que ſa culture eſt plus facile. On m'objecte d'avoir prétendu mal-à-propos dans ma lettre ſur la moſaïque , qu'il reſtoit encore un monument à élever aux Arts , (*a*) & que l'on étoit ſurpris que Louis XIV , ce Prince ſi célebre , en eût laiſſé le ſoin à ſes ſucceſſeurs. On inſiſte ſur ce qu'il s'en eſt fait en France ; l'anonyme ſignant *Hic Fame* , cite des morceaux. Je réponds que leur exiſtence ne prouve que pour les temps reculés où l'art de la moſaïque étoit très imparfait. Pluſieurs morceaux de moſaïque exiſtant en France me ſont connus , ſur-tout celui qu'on a trouvé près de Bavay , dont la deſcription ſe trouve dans le recueil des antiquités gauloiſes de M. le Comte de Caylus , qui ſe vend chez Tilliard à Paris. J'ai voulu parler des moſaïques modernes telles qu'on les fait à Rome , on m'a fait obſerver depuis , que M. de Colbert avoit tenté d'établir une manufacture aux Gobelins , mais ce fait ne m'eſt point aſſez connu pour prendre aucun parti. J'acheve par une réflexion ſur le *compoſto* , ſorte de parquet en uſage à Veniſe , dont j'ai donné la compoſition dans vos Journaux. On voulut en introduire l'uſage à Turin , mais l'ébranlement cauſé par les voitures les faiſoit ouvrir. Comme le même inconvénient ſubſiſte dans tous les cas où les maiſons ſeroient peu ſolides , je conviens que ce n'eſt pas ſans raiſon que l'uſage de ces beaux parquets n'ait point été adopté au delà des Monts. Cependant cette objection n'a lieu que pour les étages ſupérieurs où l'ébranlement eſt toujours plus ſenſible , & ne ſçauroit ſubſiſter pour les maiſons de plaiſance , les Hôtels qui ſont entre cours & jardins , *&c.* Si vous préſumez , Meſſieurs, que la préſente mérite place dans votre Gazette, je vous prie de l'y inſérer , pour prouver le cas que je fais de toutes les réflexions qu'on a faites ſur les bagatelles que j'ai rendues publiques par votre moyen.

(a) *Une Manufacture ou Fabrique de moſaïque telle que celles de Rome & de Florence.*

SECRET

Contre les Chenilles.

Prenez trois douzaines d'écreviſſes ou environ, jettez-les dans un vaſe propre à contenir une voie d'eau de Paris, c'eſt à-dire deux ſceaux; laiſſez-les pendant cinq ou ſix jours. Ce temps ſera ſuffiſant pour les faire mourir & corrompre l'eau. Prenez alors un aſperſoir, & jettez de cette eau ſur les plantes infectées de chenilles. L'Auteur qui nous fait part de ce ſecret, nous aſſure qu'il lui a toujours très-bien réuſſi.

DES SABLES D'OLONNE, *le 31 Octobre 1768.*

Mardi dernier, 25 de ce mois, il tomba dans cette Élection, depuis trois heures du matin juſqu'à trois heures du ſoir, une pluie ſi abondante & ſi continuelle, que toutes les terres ont été inondées; les chemins qui ſont traverſés par les plus petits ruiſſeaux, ſont impraticables; on ne peut plus paſſer les ruiſſeaux qu'à la nage, toutes les communications ſont interrompues, & tous les marais ſont entiérement perdus & couverts d'eau. Nous avions lieu d'eſpérer que les pluies du 8 Septembre n'auroient fait que retarder les amblaiſons; les eaux s'étoient en partie écoulées; mais actuellement il eſt très-décidé qu'il n'y aura pas le quart des terres à bled de cette Élection qu'on pourra enſemencer cette année. Il ne ſe paſſe pas un jour qu'il ne tombe de la pluie.

EXTRAIT

D'une lettre d'Agen.

L'ouragan qu'on eſſuya en Agenois le 8 Septembre dernier, vous a ſans doute été annoncé; l'effet qu'il produiſit fut tel que la campagne, qui eſt ordinairement riante dans ce climat juſqu'à la fin de Novembre, ſembloit avoir eſſuyé deux ou trois mois d'hyver. Je l'ai vu par moi-même; ce qui m'a le plus ſurpris, c'eſt de voir tous les arbres fruitiers de cette fertile plaine, couverts de fleurs vers la fin du mois d'Oct. comme ils le ſont communément au printemps. On s'eſt même apperçu que la vigne pouſſoit aſſez conſidérablement, quoiqu'elle n'eût pas encore été taillée. Je puis encore vous aſſurer que j'ai dans mon jardin des poiriers qui produiſent ordinairement deux fois l'an, & qui ſe trouvent actuellement fleuris pour la troiſiéme fois, & chargés de fruits de la ſeconde fleur.

COMMERCE.

RÉPONSE

De M. Girard, Avocat à Quimper, au Parere inſéré N°. 71 de cette Gazette.

L'Art. 16 du tit. 14 de l'Ordonnance de 1681, décide les queſtions propoſées en ce parere, ſans que *Pierre*, demandeur en diſtraction pour 5 16ᵉ. puiſſe s'y oppoſer. Les loyers des Matelots, porte cet article, ſeront les premiers payés ſur le prix de la vente totale du Navire: après eux le ſeront les oppoſans pour *deniers preſſés & fournis pour les néceſſités du Navire pendant le voyage*: (c'eſt ici le rang du Capitaine, relativement aux avances qu'il a faites à S. Domingue pour ſon Navire); enſuite viennent ceux qui ont prêté pour radoub, victuailles & équipement *avant le départ*; (*Jacques* doit reconnoître ici ſa collocation pour ce qu'il a fourni à l'Armateur du Navire à Bordeaux.) Enfin, les Marchands Chargeurs ne viennent qu'au quatriéme rang, le tout par concurrence entre les créanciers qui ſont en même degré de privilege. Suivant cet ordre, la difficulté ne peut ſe trouver qu'entre ceux-ci & *Pierre*; & en conſéquence on demande ſi les 11 16ᵉ. du prix de la vente ne ſuffiſant point pour payer ces quatre claſſes de créanciers privilégiés, les Marchands Chargeurs pourront auſſi ſe replier ſur les cinq autres ſeiziémes du prix de cette vente, que ledit *Pierre* reclame, comme co-propriétaire dudit Navire, à la concurrence de ces cinq ſeiziémes; mais l'affirmative ne ſouffre pas la moindre difficulté; car les Fourniſſeurs à l'armement de Marſeille n'ont pas fait ce chargement ſur des portions de Navires, mais ſur un Na-

vire entier. Ainſi à moins que Pierre ne prouve qu'il a été lui-même Chargeur des cinq ſeiziémes dudit Navire, il ne peut diſputer aux Chargeurs reconnus, la préférence que leur accorde la loi. Car un Fourniſſeur, comme un Donneur à la groſſe, n'avance ſes fonds que ſur l'hypoteque entiere du Navire, & ne contracte ordinairement qu'avec un ſeul Armateur, ou ſon Repréſentant. Or, ſi de pareilles avances pouvoient être enſuite diſputées par des prétendus co-propriétaires, il n'y auroit plus de ſûreté dans les armements.

Nota. *On trouvera dans le Journal que nous diſtribuons aujourd'hui, la réponſe à ce même parere par M. Groult, Procureur du Roi de l'Amirauté de Cherbourg.*

COURS DES CHANGES

PARIS. *le 12 Nov. 1768.*		CADIX. *le 25 Oct.*		MARSEILLE. *le 2 Nov.*		AMSTERDAM. *le 3 Nov.*	
Amſterdam,	55 5 8e	Paris,	77	Londres,	31 ¼	Paris,	54 3 8e
Lond.	32	Amſt.	95 ½ à ¾	Amſt.	54 ¼	Lond.	34 5 ½
Hambourg,	179 ¾	Lond.	40	Cadix,	15. 3	Bordeaux,	54 ½
Madrid,	14 18 6	Madrid.	au pair	Madrid,	15. 5	Madrid.	93 ¾
Cadix,	14 15 6	**MADRID.** *le 31 Octob.*		Livourne,	97 ½	Cadix.	93 ½
Livourne,	92 ½	Londres,	40 ¾	Naples	86	Lisb.	45 ½ à 46
Lyon,	5 8e.	Amſterd.	96	Gênes,	95 ½	Veniſe,	
		Paris,	15 6	Paris,	¾ p ⁰⁄₀ b.	Gênes,	84 7 8e à 85
		Cadix.		Lyon.	½ p ⁰⁄₀ b.	Livourne,	
				Montpellier	au pair. 60j.	Hamb.	33 ¾
				Piaſtres,			

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 12 Novembre 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à	712		marc.
Du Mexique à	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	710		
Ducats à	96	15	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à	98	10	
Or à 20 karats à	83		
L'argent à 11 ds 20 g. à	53	17	6 marc.
Idem à 11 ds 10 g. à	51	15	
Piaſtres.	48	15 à 12	6

PRIX

Courans de diverſes denrées à Dunkerque, du 31 Octobre 1768.

Bled blanc de Flandres, 38 ℔ la *raziere.*

Eaux-de-vie de Bordeaux, de la Rochelle, de l'Iſle de Ré & d'Oleron, ſans prix fixe.

Sel gris, 8 ℔ la *raziere.*

Sucre blanc de Saint-Domingue, premiere qualité, de 40 à 43 ℔ le *quintal*; ſucre brut en ſorte de la même Colonie, de 27 à 28 ℔; café de la Martinique, 19 ß la *livre*; café de Saint Domingue, 17 ß; indigo cuivré, 5 ℔ 7 ß.

AU HAVRE, *le premier Novembre.*

Savon bleu vif, 45 ℔; ſavon bleu pâle, 46 ℔.

Brai ſec, de 10 à 11 ℔; brai gras, de 30 à 35 ℔ le *baril*; goudron, de 15 à 16 ℔ la *flute.*

Morue ſeche, 22 ℔ 10 ß; morue verte, 175 ℔ le *cent.*

Farine premiere qualité, de 18 à 19 ℔ le *quintal*; froment 8 ℔; ſeigle, de 4 à 4 ℔ 10 ß.

Sucre terré, de 48 à 54 ℔; ſucre brut, de 30 à 33 ℔; café Martinique, de 21 à

22 ß; d°. de Saint-Domingue, de 20 à 20 ß 6 ₰; indigo cuivré, de 6 à 6 ℔ 12 ß 6 ₰; d° bleu & violet, de 7 à 9 ℔; coton de Saint-Domingue, de 130 à 145 ℔; d°. de la Martinique & de la Guadeloupe, de 120 à 130 ℔; cacao en grains, 14 ß 6 ₰; bois de campêche, de 9 à 10 ℔.

AVIS

Repriſe du cours de M. Philippe.

Il n'eſt pas commun de trouver un Citoyen qui ſe conſacre généreuſement à l'inſtruction publique & gratuite de ſes compatriotes & des étrangers qui habitent la Capitale, avec le deſſein de ſe former l'eſprit dans les ſciences, & de ſe perfectionner dans les arts. C'eſt pourtant ce qui arrive pour la vingt-deuxiéme fois à M. *Philippe*, Cenſeur royal de l'Académie d'Angers, & Profeſſeur d'hiſtoire & de géographie. Ses *conférences annuelles & gratuites* recommenceront le Dim. 20 de Nov. pour continuer les autres Dim. & Fêtes juſqu'à la N. D. de Sept. 1769. Il faut ſe rendre chaque fois à 10 heures au plus tard du matin, chez M. *Philippe*, *rue de la Harpe*, *vis-à-vis la rue des Deux portes*, & avoir la précaution de venir s'inſcrire d'avance, ſi l'on veut jouir de ces leçons *gratuites*. Le Profeſſeur ne prétendant les accorder qu'aux perſonnes qui ſe ſeront fait connoître, ainſi qu'il eſt d'uſage. Les Auditeurs des deux ſexes y ont toujours été en grand nombre, & n'ont eu qu'à ſe louer des moyens les plus clairs & les plus ſimples qui ont été mis en évidence pour ouvrir les routes des deux ſciences qu'on ſe trouve dès-lors en état d'approfondir par des études particulieres. Après les premiers élémens de la géographie, on aura dans la premiere ſéance une idée générale & très-ſuccincte de l'hiſtoire univerſelle, ancienne & moderne, ſacrée & profane. La ſeconde ſéance, & toutes les ſuivantes ſeront employées à la démonſtration pratique des cartes de toutes les parties de l'univers, & de toutes les cartes particulieres, relativement au plan du cours de cette année. Il s'agira de l'hiſtoire moderne à la prendre depuis la naiſſance de N. S. juſqu'au temps préſent. Il ſeroit ſuperflu d'en dire davantage ſur un article connu de toute l'Europe, les Etrangers comme les Nationnaux ayant profité depuis tant d'années des lumieres du Profeſſeur, auſſi déſintéreſſé que peu encouragé dans ſa carriere. Perſonne ne peut ignorer ſes ſuccès, & l'on n'a jamais entendu dire qu'il ait obtenu la moindre récompenſe.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. de N.
L'Empereur,	1e.	L.	18
Iſſaly,	3e.	J.	18
Deſchamps,	5e.	J.	18
De Courmont,	18e.	L.	17.
Bonnet fils,	20e.	M.	15
Baroy,	27e.	L.	18
De la charmotte,	30e.	L.	18
Bonnet	38e.	M.	15
De la Bretaiche,	40e.	L.	16
Lallemant,	49e.	L.	16

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1768.	*Jeudi 10.*	*Vendredi 11.*	*Samedi 12.*
Ac. des Indes.	1230		1232 ½
Emp. de la Com.	425		425
Prom. à 5 p ⅋.	22		
Prom. à 4 p ⅋.	41 ½		41 ½
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	867 ½		867 ½
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.	11 ½		
3e. Loterie.	3 ½		
Annuités.		FESTE.	305
Coup. d'An.	61		61
Emp. de 50 mil.	38		38
Emp. de 30 mil.	39		39
Col. 1759.	43		
Canada.	44		44
4e. L. Epoques.	15 ½		15 ½
Nouette.	38		38 ½
Ac. de la caiſſe.	1197 ½ dup. 60		1200 dup. 60
CONTRATS tirage de la C.	4e. 335. 5e. 334		2e. 373. 5e. 335
Bretagne.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 92.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 31 Octobre 1768, il eſt entré dans ce Port 6 Bâtimens François faiſant l'encombrement de 511 tonneaux, 7 Anglois de 455, ſix Hollandois de 338, un Suedois de 66, & un Danois de 90 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Aimable Madeleine* de Dieppe ainſi que les trois ſuivants, Capitaine *Pierre Nicole*; la *Marie Anne*, Capitaine *Nicolas Nicole*; l'*Union*, Capitaine *Pierre Boyer*, venant tous trois de Marennes chargés de 368 muids de ſel; la *Marie Victoire*, Capitaine *Adrien le Villain*, venant de Bordeaux chargé de 80 pieces d'eau-de-vie, une partie de vin, marons, prunes & autres marchandiſes; la *Minerve* de Cherbourg; Capitaine *Antoine Quoniam*, venant de Charente chargé de 6 bariques 19 tierçons d'eau-de vie & 15 balles de papier; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Guillaume Longevin*, venant de Rouen chargé de plâtre; des Anglois, l'*Ecureuil*, Capitaine *Jean Collings*; le *Gedeon & Hannagh*, Capitaine *Richard Gillbe*; le *Dunkerque*, Capitaine *Joſeph Walton*, venant tous trois de Londres chargés de fer, plomb, tabac en feuilles, couperoſe & autres; la *Betty*, Capitaine *Guilbert Broadly*, venant de Helvoet-Sluys chargé de 200 tonnes de ſaumons; la *Nouvelle Britannia*, Capitaine *Robert Harriſſon*, venant de Sunderland chargé de charbon de terre; la *Peggy*, Capitaine *Robert Chriſtian*, venant de Liverpool; le *Thomas*, Capitaine *Jean Butler*, venant de Dublin ſur leſt; des Hollandois, la *Jeune Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, venant de Fleſſingue; la *Fortune*, Capitaine *Louis Sablé*, venant d'Oſtende; l'*Eſpérance*, Capitaine *Cornil Dalman*, venant de Roterdam; la *Jeune Ulrich*, venant de Hambourg; la *Dame Eliſabeth*, Capitaine *Lammerts Dirk*, venant d'Amſterdam; les *Deux Freres*, Capitaine *Joris Pilaes*, venant de Nieuport chargés de 80 pieces de genievre, thé, laine, toiles blanche & rayée, fer blanc, cuivre, bois de teinture, merterie, quincaillerie, 120 peaux de veau, 60 ballots de côtes de tabac & quelques autres marchandiſes; la *Chriſtine Eliſabeth* Suedois, Capitaine *Andels Walberg*, venant de Waerberg chargé de 168 barils de brai & 194 tonnes de goudron; l'*Anne Marie* Danois, Capitaine *Anders Berg*, venant de Dramen chargé de planches & autres bois de conſtruction.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 15 Navires François faiſant 1729 tonneaux, 8 Anglois de 724, huit Hollandois de 824 & 1 Eſpagnol de 60 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Vigilant* de Dunkerque, & de 300 tonneaux, Capitaine *Jacques Gaſpard*, allant au Cap François chargé de briques, ferremens, beurre fondu, bœuf ſalé & autres marchandiſes; la *Poſte*, Capitaine *Gabriel Billard*; allant à Marſeille chargé de charbon pour ſon leſt; le *Prince de Robecq*, Capitaine *Mathieu Coeſter*, allant au Havre chargé de morue; l'*Aimable Adélaide*, Capitaine *Jean Teſſenaer*; le *Phenix*, Capitaine *Michel Vanſtabel*, allant tous deux à Marennes; l'*Eſpérance* de Boulogne, Capitaine *Antoine Hyppolite Noel*; le *S. Philippe* de l'Iſle Dieu, Capitaine *Joſeph Joubert*, allant tous deux à Bordeaux; le *Saint François* de Dieppe, Capitaine *Pierre Bruſeau*, allant à Dieppe; l'*Iſabelle*, Capitaine *Marc Bart*; le *Saint Jacques*, Capitaine *André Dumont*, allant tous deux à Barcelonne; la *Marie Catherine* de Fecamp, Capitaine *Nicolas Auger*; le *Saint Pierre Joſeph* de Dieppe, Capitaine *Louis Hervieux*; la *Petite Elie* de Rouen, Capitaine *Etienne Helene*; la *Notre-Dame de Bon Secours* de la Rochelle, Capitaine *Touſſaint Baudry*, allant tous quatre à la Rochelle, le dernier chargé de briques, les trois autres ſur leſt ainſi que les ſept précédens; les *Deux Amis* de Bayonne, Capitaine *Laurent Daguet*, allant à Saint Sébaſtien & à Bayonne chargé d'une partie de charbon & d'autres marchandiſes; des Anglois, le *Dauphin*, Capitaine *Pierre Elie Martin*, allant à Fayall chargé de tabac en feuille, eau-de-vie & autres marchandiſes; le *Jeanne & Marie*, Capitaine *Thomas Wigmore*; la *Britannia*, Capitaine *Jean Standbanck*, allant tous deux à Londres charges d'indigo, eau de vie & autres marchandiſes; l'*Ecureuil*, Capitaine *Jean Collings*, allant tous deux à Portſmouth chargé de plomb; l'*Union*, Capitaine *Henri Parnell*, allant à Wels; la *Dorothée*, Capitaine *Mathieu Eaden*; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Guilbert Broadley*, allant tous deux à Sunderland; le *Devoir*, Capitaine *Robert Wilſon*, allant à Scharbourg tous quatre ſur leſt; des Hollandois, le *Jeune Abraham*, Capitaine *Frans Juriens Wilkop*, allant à Hambourg; les *Trois Freres*, Capitaine *Seyke Jans*, allant a Amſterdam; le *Jeune Jacques*, Capitaine *Jacques Janſen*, allant à Oſtende chargés de côtes de tabac, ſucre, café & autres marchandiſes; le *Jeune Jeſſe*, Ca-

pitaine *Jeſſe Obbes Deheer*, allant à Schiedam avec futailles vuides ; le *Jetske*, Capit. *Heere Tierds* ; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Heyne Sytzet*, allant tous deux à Amſterdam ; la *Cornille*, Capitaine *Frans Coene*, allant à Maeſluys ; l'*Amitié*, Capitaine *Klas Janſen Ney*, allant à la Rochelle tous quatre ſur leſt ; le *Saint Jacques* Eſpagnol, Capitaine *Joſeph Apriano*, allant à Saint Sébaſtien ſur leſt.

DU HAVRE.

Arrivée de Navires.

Du premier au 4 Novembre 1768, il eſt entre dans ce Port 3 Navires François & 3 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Fortune* (*), Capitaine *Papillon* du Havre, parti de cePort le 23 Mars dernier, venant du Cap avec marchandiſes des Colonies ; la *Nouvelle Abondance*, Capitaine *Cadou* de Nantes, venant de Marſeille chargé de ſavon, coton & autres marchandiſes du Levant ; le *Symbole de la Paix*, Capit. *Becquet* de S. Valery ſur Somme, venant d'Alicante chargé de ſoude & de vin ; des Etrangers, le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *Twohy* de Corck ; la *Charlotte*, Capitaine *Limbery* de Biddiifort, venant tous deux de Corck chargés de bœuf, de beurre & de chandelle ; le *Briſcoé*, Capitaine *Mikhirdey* de Glaſcow, venant de ce même endroit chargé de tabac pour le Havre.

Départ de Navire.

Le 2 Novembre il eſt ſorti de ce même Port le Navire la *Fantaiſie*, Capitaine *Aram* Hollandois, allant à Londres ſur leſt.

DE NANTES.

Arrivée de Navires.

Du 28 Octobre au 4 Nobembre 1768, il eſt entré dans ce Port 10 Navires François & 5 Etrangers ; ſçavoir, des François, l'*Algonquin* de 130 tonneaux, Capitaine *Pavie*, venant de Saint Marc ; le *Fleuriſſant* de Bordeaux & de 400 tonneaux, Capitaine *Cortanié*, venant du Port-au Prince & du Cap ; le *Pere de Famille* de 300 tonneaux, Capitaine *Ricard*, venant des Cayes ; le *Dragon* de 300 tonneaux, Capitaine *le Ray de la Rochardiere*, venant du Port au Prince chargés tous quatre de 1339 bariques 71 quarts de ſucre brut, terré & tête, 128 futailles 14 bariques 58 quarts de café, 41 futailles 6 bariques 3 quarts d'indigo, 261 balles & ballots de coton, 42 bariques 1 ancre de cacao, 4 dents de morphil, 227 cuirs ſecs en poil, 41 madriers de bois d'Acajou, ſyrops, liqueurs, confitures ; le *Saint Louis*, Capitaine *Louis Adrien*, venant de Saint Savignan chargé de draperie, pierres à fuſil & à bâtir ; la *Trinité*, Capit. *Et. Lanco*, venant de Belle-Iſle avec ſardines ; la *Magdeleine*, Capit. *Pierre Imbert*, venant de Bouin avec 28 muids de ſel ; le *S. Marc*, Capit. *Noel Angaud*, venant de Bouin ; la *Mignonne*, Cap. *Alex. Chevalier*, venant de Noirmoutiers ; la *Louiſe Françoiſe*, Capt *Jean Baizeau*, venant de Beauvoir chargés tous trois de 64 tonneaux de froment ; des Etrangers, la *Notre-Dame du Chemin* Eſpagnol ainſi que le ſuivant, Capitaine *Pierre Muñoz*, venant de S. Ander ; la *Reine des Anges*, Capitaine *Joſeph-Antoine la Cueſta*, venant de Bilbao chargés de laine & fer en barres ; la *Theodore*, Capitaine *Nicolas Thomaſſin*, venant du Havre de Grace ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Eraſmus Cornelis Greyn*, venant de Zericzée ; les *Deux Freres*, Capitaine *Isbraant Klaaſes*, venant d'Amſterdam ſur leſt ainſi que les deux précéden.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 3 Navires François ; ſçavoir, le *Roi Morba*, Capitaine *Doutreau*, allant en Guinée ; la *Marianne*, Capitaine *Jacques Millau*, allant à Seville & à Cadix avec feves & orge ; le *Saint Michel*, Capitaine *François Girard*, allant à Rouen avec froment.

Navires en Armement.

De Nantes, le 4 Novembre 1768.

Les Navires François le *Port au Prince* de 350 tonneaux, Capitaine *Terrien*, Armateur M. *Chancerel* ; le *Saint Domingue* de 400 tonneaux, Capitaine *Maillard*, Armateurs MM. *Arnous*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour le Port au Prince, le ſecond pour le Cap.

Les deux Navires Etrangers également en charge dans ce même Port ſont le *Prophête Elie* de 130 tonneaux, Capitaine *Geardes Lodewiks*, Interprete le ſieur *Boudet* pour Bruges ; & les *Deux Freres* de 130 tonneaux, Capitaine *Jans Geerts*, Interprete le ſieur *Van Neunen* pour Roterdam.

Du Havre, le 5 Novembre 1768.

Le Navire la *Marie Victoire* de 200 tonneaux, Capitaine *Leger* du Havre, eſt en charge dans ce Port pour la Martinique, & partira au commencement de Décembre prochain, Armateurs MM. *de Longuemare de la Salle.*

(*) *Ce Navire a eſſuyé le 15 Octobre un coup de vent affreux qui l'a mis en grand danger.*

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Mardi 22 Novembre.

AGRICULTURE.

PROPOSITIONS

Au ſujet des Tailles, par un Anonyme qui ſigne le Solitaire.

LA réforme que l'on vient de faire de la taille arbitraire, & de l'aſſiſe que l'on ſe propoſe d'en faire ſur les fonds, eſt le vrai moyen d'amener l'agriculture au dernier période, mais il faudroit encore faire une autre réforme que je dirai ci-après.

N'y auroit il pas à craindre que l'égal des tailles que l'on ſe propoſe de faire, ne ſoit onéreux au peuple par la dépenſe que l'on croit que ce travail occaſionnera, que ceux qui y ſeront employés ne manqueront pas de bien faire valoir. Rien de plus aiſé que de faire l'aſſiete des tailles ſans aucuns frais.

L'on obligeroit tous les taillables de chaque Paroiſſe ſujets à la taille, à donner une déclaration ſous ſeing privé au Syndic des Paroiſſes, au juſte de tous leurs biens fonds, & à faire un détail exact de la nature des terres, & en cas de fraude de la part des taillables, les fonds non déclarés ſeroient confiſqués au profit du Roi; les Syndics de chaque Paroiſſe remettroient toutes ces déclarations ès mains des Intendans de leur Généralité, qui feroient faire l'eſtimation des fonds déclarés, par les plus notables & reſpectables Agriculteurs de chaque Paroiſſe; je dis par gens de chaque Paroiſſe, parce que chaque Particulier connoît mieux ſon ſol que des étrangers, & d'ailleurs il n'en couteroit rien, (mon projet tendant à ne point occaſionner de dépenſe au public) en faiſant l'eſtimation des fonds, il en ſeroit fait procès-verbal ſur papier non marqué, qui ſeroit ſigné de ceux qui auroient fait l'eſtimation deſdits fonds; il ſeroit mis en ce procès-verbal d'eſtimation le nom de la maiſon d'où dépendent les terres eſtimées; & comme pour l'ordinaire les maiſons des Bourgs, Villages & Villes taillables n'ont point de nom, elles ſeroient toutes numérotées; ces numéros ſeroient poſés ſur le mur de l'entrée de chaque maiſon, & s'il arrive que la même maiſon ait pluſieurs portes ſur la rue, le Propriétaire ſeroit obligé d'y faire poſer le même numéro à chaque porte, qui ſignifieroit que toutes ces portes ne ſont enſemble qu'une ſeule maiſon; toutes ces opérations faites, les Intendans aſſeoiroient la taille, chacun en leur Généralité ſur chaque bien-fonds, & ce à proportion de l'eſtimation qui en auroit été faite, bien entendu qu'il ne faudroit point comprendre les biens nobles, quoique poſſédés par des taillables; c'eſt bien aſſez que de payer les Francs-Fiefs, & de faire les obéiſſans au Seigneur ſuzerain; & quand les maiſons ſeroient poſſédées par des Privilégiés qui feroient valoir, elles n'en ſeroient pas moins miſes ſur les rôles des tailles, parce que ces ſortes de biens, après la mort des Privilégiés, ſont quelque fois poſſédés par gens non privilégiés, il ſeroit mis à la marge, attendu les privileges de M^r. ou de M^de pro-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

priétaire de telle maiſon, *la taxe n'aura point lieu.*

Et pour obliger les particuliers à défricher les terres incultes, elles ſeroient impoſées à la taille ſur le pied de terres médiocres qui ſont cultivées; chacun s'empreſſera de mettre en valeur toutes ſes terres, afin d'en tirer du profit; l'Ordonnance pour l'exemption de la dîme aura toujours lieu pour les défrichemens. En ſe conformant à ladite Ordonnance, il ne faudra point comprendre les communes qu'après qu'il ſera ſur ce fait des arrangemens.

Tout ce travail une fois fait, ce ſera pour la vie des hommes; plus d'embarras à l'avenir que d'envoyer chaque année un nouveau rôle au Receveur de Paroiſſes, qui eſt bien peu de choſe en comparaiſon du travail d'aujourd'hui.

Et pour faciliter l'arrangement des Citoyens, tant par vente que par rechange, le propriétaire qui auroit démembré quelqu'héritage de ſa maiſon, ſeroit obligé d'en faire déclaration à ſon Syndic qui la remettroit à l'Intendant de ſon reſſort, afin de faire ſupporter la taxe à la maiſon où ces domaines démembrés, ſeroient anexés, ſans quoi la maiſon dans ſon héritage, ne ſeroit point déchargée de la taxe.

Comme tous les Citoyens n'ont pas de biens, il eſt juſte que ceux qui ont les biens payent la taille, & pour indemniſer les propriétaires, les artiſans leurs payeroient une redevance pour le logement qu'ils occupent, ce qui tiendroit lieu de la taille qu'ils payent actuellement, car il y a beaucoup de Provinces où les artiſans ne payent pas un ſeul ſol au propriétaire pour leurs logemens, ils diſent qu'ils payent la taille des biens où ils ſont, que s'en eſt bien aſſez.

J'ai dit ci devant qu'il faudroit faire encore une autre réforme pour que l'agriculture fût pouſſée au dernier point.

Ce ſeroit de renoncer à l'uſage d'établir des Collecteurs en chaque Paroiſſe; cet uſage eſt des plus pernicieux à l'agriculture; en voici la preuve.

Il y a dans le Royaume de France 40000 Paroiſſes, il y a des Paroiſſes où il y a cinq Collecteurs, mais communément ſix, & dans les médiocres trois. Mettons les unes dans les autres à quatre Collecteurs par chaque Paroiſſe, cela en fait huit, parce qu'il y en a le double, attendu que l'on eſt deux ans à payer une année de taille, étant impoſſible de la payer en l'année, & que l'on en renomme tous les ans; ces quatres Collecteurs par Paroiſſe compoſent 320000 hommes employés pour amaſſer la taille; ce ſont pour l'ordinaire les meilleurs agriculteurs que l'on nomme Collecteurs; ils ſont obligés d'aller au moins deux fois par ſemaine dans la Paroiſſe pour ramaſſer l'argent de la taille par toutes ſortes temps. Que réſulte-t-il de-là? des maladies que ces pauvres malheureux ne peuvent éviter; les journées qu'ils perdent, qui ſont ſans nombre; le tout enſemble fait un tort conſidérable à l'agriculture: dans cette noble occupation, toutes les heures du jour ſont précieuſes, & cependant l'on en perd impunément. O! vous, Ecrivains ſur l'agriculture, vous perdez votre temps à paſſer des nuits pour trouver les moyens de faire fructifier la terre, repoſez-vous, juſqu'à ce que la réforme que je demande ſoit faite, après quoi, travaillez de toutes vos forces à éclairer le bon Laboureur: on m'objectera peut-être, mais comment faire pour ramaſſer les deniers de la taille? Ce n'eſt pas ſi difficile qu'on ſe l'imagine.

Il ne s'agiroit que d'établir en chaque Paroiſſe un Receveur de la taille, comme cela ſe pratique pour les vingtiémes; ces Receveurs auroient les mêmes droits que les Collecteurs; c'eſt-à-dire, qu'ils feroient faire commandement ſur papier non marqué à ceux qui ſeroient en retard, & s'ils n'y ſatisfaiſoient pas, les Receveurs de chaque Paroiſſe enverroient ſaiſir chez les redevables; l'établiſſement une fois fait des Receveurs des tailles de Paroiſſe (qui ſeroient les plus opulans & les plus ſages des taillables de chaque Paroiſſe) les Intendans leur enverroient le rôle de la taille & celui des vingtiémes; ils ſeroient tenus de le publier à la ſortie de la Meſſe Paroiſſiale, le premier Dimanche ou Fête ſuivant la réception deſdits rôles, afin que chacun eût connoiſſance de la taxe où il ſeroit impoſé; ils ordonneroient en même-tems que chaque propriétaire eût à leur apporter en leur Bureau le quart de ſa taille, ſans quoi ils les pourſuivroient comme pour les affaires & propres den. du Roi; ces Receveurs de Paroiſſe porteroient aux Receveurs de la Gé-

néralité de la Province, le quartier de la taille; & lorſque les Receveurs des Généralités feroient des frais aux Receveurs de Paroiſſes, ils ſeroient repartis par égale portion ſur tous ceux qui ſeroient en retard de payement, n'étant pas juſte que ces Receveurs de Paroiſſes portaſſent eux-ſeuls ces frais; & pour en être déchargés, les Receveurs de Paroiſſes ſeroient tenus de faire publier, le Dimanche ou Fête ſuivant le commandement à eux faits par les Receveurs de la Généralité. En pratiquant ces regles, chacun ſeroit ſoigneux de payer ſon quartier de taille pour éviter ſa part des frais que l'on pourroit faire au Receveur de Paroiſſe,& pour éviter auſſi les frais que les Receveurs de Paroiſſes pourroient faire à ceux qni ne payeroient pas exactement.

Il faudroit accorder à ces Receveurs la même rétribution que l'on donne aux Collecteurs, leur donner même quelque prérogative, comme d'exempter leur fils du ſort de la milice, des corvées, de marguillerie, de Syndicat, de tutelle, de curatelle, & de ne payer que la moitié de taille à quoi leurs biens ſeroient impoſés, & cela pour l'indemniſer de l'aſſiduité que leur état de Receveur de Paroiſſe exigeroit d'eux, ce qui leur feroit négliger leurs propres affaires, qui en ſouffriroient indubitablement; l'on pourroit encore donner à ces Receveurs de Paroiſſes le courtage.

Ces deux établiſſemens faits, il en réſultera un bien qui ſera le bonheur de l'État & des Citoyens, qui préſentement gémiſſent ſous le poids de la miſere; l'on reverroit les campagnes ſe repeupler de Bourgeois,qui tous s'adonneroient à l'agriculture, feroient embellir toutes ces Gentilhommieres qui tombent actuellement en ruine, n'étant habitées que par des Payſans qui achevent de les déshonorer, feroient bâtir de nouvelles habitations : la joie ſe répandroit de toutes parts dans ce Royaume,l'on entendroit les Bergers jouer de leurs muſettes,& les Bergeres chanter des chanſons innocentes,l'on verroit quantité de mariages,& il en proviendroit néceſſairement, & en peu de temps, de bons Citoyens qui logeroient dans les nouvelles maiſons que les Bourgeois de chaque canton auroient fait bâtir; l'on verroit renaître ces danſes villageoiſes qui étoient du temps de nos biſayeuls, l'on verroit l'abondance par-tout le Royaume, & des viſages de ſatisfaction.

Lorſque je me ſuis mis à faire ce Mémoire, je n'ai eu d'autres vues que de me rendre utile à ma patrie, trop heureux ſi j'avois le bonheur d'avoir donné un plan qui fît le bien de l'État & celui des peuples, je ſerois bien dédommagé de mes peines; s'il y a quelque choſe que je n'explique pas bien clairement, qu'on me faſſe l'honneur de me le faire ſçavoir, j'y répondrai du mieux qu'il me ſera poſſible; ce ſont les ſentimens d'un zélé patriote, *&c.*

OBSERVATIONS

Sur la vertu intrinſeque & multiplicative des plantes.

EXTRAIT

Des élémens d'Agriculture Phyſiques & Chymiques de Wallerius.

Les plantes ont deux facultés, la nutritive & la multiplicative; celle-ci paroît dépendre de la premiere. Ces deux facultés ne ſe trouvent pas toujours dans le même degré de force. Il y a des végétaux qui emploient plus de force à leur nourriture & à leur accroiſſement qu'à leur fertilité.

Les végétaux ſe multiplient par les ſemences, les boutons, les feuilles, les racines, les jointures ou les nœuds; d'où l'on peut conclure que leur vertu multiplicative eſt caché dans la ſemence même, & dans le corps végétal.

Comme la ſemence eſt la premiere vertu multiplicative, il eſt à propos de s'y arrêter d'abord, & d'en conſidérer la ſtructure. On obſerve qu'elle eſt compoſée d'écorce, de grains, d'un germe & de ſa racine.

L'écorce extérieure ne peut être enviſagée comme une partie eſſentielle, mais ſeulement comme une enveloppe. Les grains, qui ſont des corps farineux ſervent de nourriture à l'embrion ou au germe.

M. Wallerius examine en Chymiſte les ſemences des végétaux, & ſur-tout de ceux qui ſont compris dans la claſſe des bleds, & il conclud de cet examen : *que la ſubſtance farineuſe eſt compoſée d'une terre qui ſe forme*

de l'eau par la circulation intérieure, & combinée & unie avec une grande quantité d'huile, qui ſe convertit par la même circulation en une conſiſtance de terre plus ferme dans les ſolides où cette petite portion d'eau (aigrelette) s'eſt incorporée. On tire, dit l'Auteur, une moindre quantité de terre (& qui ſe liquifie plus aiſément) du riz que du froment, & une moindre de ce grain que de l'avoine, & ainſi de ſuite. Il renvoie pour la preuve de ces expériences aux actes de l'Académie royale de Stockholm, vol. 21, t. 2, p. 147 & ſuivantes.

La vertu multiplicative des ſemences n'eſt point active par elle-même; les cauſes agentes extérieures ſont la chaleur, l'air & l'humidité. Sans ces trois principes la ſemence reſteroit dans l'inaction. L'humidité ſert à délayer, à diſſoudre & à rendre plus mobiles les parties ſéminales. Cependant ces trois principés extérieurs n'agiſſent qu'en conſéquence de la ſubſtance farineuſe de la ſemence. C'eſt pour cette raiſon qu'on enviſage comme fécondes les ſemences qui ſont groſſes, peſantes, pleines de matieres, farineuſes, & au contraire comme moins fécondes & même ſtériles, celles qui ſont petites, ridées, légeres & qui ſurnagent dans l'eau.

Ces principes établis, il s'enſuit que la vertu multiplicative des ſemences conſiſte dans un certain mouvement fermentatif occaſionné par le concours de l'air, de la chaleur & de l'humidité, & que toute la diverſité des plantes dépend du *ferment* qui eſt particulier à chaque ſemence, & qui ſe communique à la plante à meſure qu'elle ſe développe La différence dans le goût & dans l'odeur, fait conclure que ces fermentations varient ſuivant la diverſité des plantes.

Il n'eſt pas aiſé de décider quel eſt préciſément ce ferment des végétaux d'où dépend toute leur variété; M. Wallerius penſe que c'eſt la fleur de la ſubſtance farineuſe, qui, ſuivant l'opinion générale donne la fécondité aux ſemences, & qui, pendant que la plante fleurit, s'éleve toute purifiée juſqu'au haut de la tige, de la même maniere que la fleur du froment, & ſe communique aux premiers élémens des ſemences.

Nous ne ſuivrons point l'Auteur dans les autres raiſonnemens qu'il fait ſur cette matiere.

La maturité, la chaleur néceſſaire, un terrein convenablement gras & humide, avancent & fortifient la vertu multiplicative des ſemences. M. Wallerius en donne les raiſons phyſiques.

Le défaut de maturité, le froid, la ſtérilité ou la ſechereſſe du terrein, le manque de ferment, l'âge en un mot, affoibliſſent cette vertu multiplicative.

Le changement de climat eſt encore un moyen d'affoibliſſement. L'Auteur parle ici de la *dégénération* des plantes occaſionnée par ce changement, & il prétend qu'on ne parviendra à bien connoître les cauſes de la dégénération, que quand on aura dévoilé le myſtere de la génération.

Nous terminerons cet article par une obſervation de l'Auteur ſur la fermentation.

» A cauſe du mouvement fermentatif, » dit-il, les ſemences qu'on recueille pen- » dant un été trop pluvieux, & qui germent » plus ou moins dans l'épi, ſont moins pro- » pres à la fermentation du pain, parce- » qu'elles en ont ſubi une ſemblable aupa- » ravant, & que leur premiere nature a » été changée par-là; mais on peut les faire » rentrer en fermentation lorſqu'on veut » en faire du pain. Il faut pour cela ſe ſer- » vir d'un levain un peu plus fort qu'à l'or- » dinaire, & attendre un peu plus long- » temps. »

OBSERVATIONS

Sur la culture avec les bœufs.

Les avantages de la culture avec les bœufs que M. De pommiers a annoncés dans une des dernieres Gazettes, a réveillé les partiſans de cette culture, & le Laboureur Franc-Comtois nous a adreſſé un grand mémoire à ce ſujet; mais comme il paroîtroit vouloir renouveller l'ancienne querelle de grande & petite culture, diſtinction moderne, & qui a tant ennuyé les Lecteurs, nous le prions de trouver bon que nous ſupprimions ſon Mémoire. Ceux qui deſireroient avoir une bonne ſolution ſur cette matiere, peuvent relire le Mémoire de M. *Agricola*, Journal d'Août 1767, page 34. A l'égard de la culture par les bœufs, il faudroit répéter tout ce qu'on a déjà écrit contre cette culture dans les Gazettes de 1767, où l'on a fait

voir très-clairement que celle par les chevaux lui étoit préférable à tous égards. Cultivez bien, & suivant les bons principes, vous aurez suffisamment de fourrages pour vos chevaux; vous trouverez moyen d'en multiplier la race qui se perd insensiblement en France, & qui fait une branche de commerce; ajoutez à cela la nécessité où l'on se trouve souvent dans le temps de la récolte de serrer promptement les grains, ce qui ne pourroit s'exécuter aussi facilement avec des bœufs; de transporter les engrais dans les champs pendant l'hyver; de porter les denrées dans les Villes voisines, *&c.* On a beau dire, il faudroit que celui qui cultiveroit avec des bœufs (en supposant leur vîtesse & leur légereté prétendue pour le labour) eût toujours des chevaux pour mille occasions.

Ce n'est pas qu'on doive absolument rejetter la culture par les bœufs; il est des cas, des pays où elle est bonne. On peut l'admettre dans les Provinces où la nature a formé elle-même des pâturages propres à ces animaux, où le climat leur convient, *&c.* Car c'est en vain qu'on s'imaginera, par le moyen des prairies artificielles, & de mauvais fourrages, élever ces animaux & les multiplier comme dans le Cotentin & autres cantons semblables. Les pertes considérables que feroient ceux qui hazarderoient une pareille entreprise, les feroient bientôt renoncer à leur dessein, & les convaincroient à leur dépens, qu'il faut toujours consulter la nature, & lui obéir exactement.

De ce que les anciens labouroient avec les bœufs, on n'en peut rien conclure en faveur de cette culture. On sçait que le cheval étoit un animal très-rare dans la Grece, & il ne fut apporté dans l'Attique que par une des Colonies Egyptiennes qui alla s'y établir. La Fable, en rapportant la dispute entre Minerve & Neptune, pour avoir le droit de donner le nom à la Ville d'Athenes, dit que Neptune fit sortir un cheval de la terre, ce qui indique que ceux qui introduisirent le culte de cette Divinité dans la Grece, avoient amené en même temps des chevaux dans ce pays. On sçait que ce culte venoit de la Lybie. L'usage prévalut ensuite, & l'on ne songea point à employer au labourage des animaux qui ne sembloient destinés que pour la guerre.

Annonce de Livre.

Quatorzième lettre de M. Buc'hoz sur le peu de certitude des doses des médicaments tirés des plantes, à Paris, aux adresses ordinaires. in-8°. prix 5 ß.

Dans cette lettre l'Auteur paroît s'attacher particulierement à la médecine des animaux; il observe d'abord qu'il y a si peu de certitude pour les doses qu'on donne aux animaux, lorsqu'on leur prescrit un remede tiré d'un végétal, qu'il seroit nécessaire de faire encore beaucoup de recherches à ce sujet. Il appuie son sentiment sur des observations qui lui ont été communiquées directement en 1766 par M. l'Abbé Rosier.

Le suc de concombre sauvage, (*a*) dit ce dernier, a été donné à un cheval morveux pendant 16 jours; on a commencé par la dose d'un gros, & par progression jusqu'à une demi-once, sans qu'on ait apperçu le moindre effet. Lorsqu'on en fait usage pour l'homme, on ne le donne que depuis un grain jusqu'à deux.

La pulpe de coloquinte (*b*) a été donnée à un cheval morveux depuis une demi once jusqu'à deux onces & demie, & elle n'a agi que comme altérante. On ne la prescrit au contraire à l'homme que depuis 5 grains jusqu'à un demi-scrupule, & elle est pour lors purgative. Il faut user de ce remede avec beaucoup de circonspection. C'est le seul qui ait produit en bien quelque changement sensible dans l'animal.

On a employé la grande cigue pour un mulet morveux, on a commencé à la lui donner depuis un gros jusqu'à 12 dans l'espace de 20 jours. Cette derniere dose a un peu purgé l'animal; on a continué pendant 25 jours, & la purgation a diminué chaque jour. Au 26^e^. on a donné 14 gros, ce qui a occasionné des tranchées assez vives. Deux onces n'ont en suite rien produit jusqu'au 31^e^ jour, mais le 32^e^. une pareille dose a excité une sueur générale, l'animal avoit les oreilles froides & fut dégoûté. On a continué la même dose jusqu'au 40^e^. jour, & la dose

(a) *Momordica elaterium*, Lin. connu dans les boutiques sous le nom d'*elaterium*.

(b) *Cucumis colocynthis*. Lin.

de 3 onces juſqu'au 44e. le tout ſans effet.

Nous paſſons les autres exemples qui prouvent qu'il n'y a encore rien de déterminé pour les doſes des médicaments tirés des plantes qu'on donne aux animaux.

M. Buc'hoz fait enſuite une énumération des végétaux qui ſont propres aux maladies des chevaux, & il en déſigne les doſes d'après M. Bourgelat, à qui il rend toute la juſtice qui eſt dû à ſon mérite & à ſes grandes connoiſſances.

Cette lettre de M. Buc'hoz eſt très-curieuſe & intéreſſante, ſur-tout pour les perſonnes qui ont des chevaux.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Oct. 1768, pour les GE'NE'RALITE'S *de*

BESANÇON.		BORDEAUX.		PAU.		PERPIGNAN.	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.	Agen.	22 3		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Arbois.	22 2 6	Bazas.	24 5	Aire.	18* 6 8	Foix.	2 2 1 5
Baume.	19* 17 10	Bergerac.	21 15				
BESANÇON.	22 10	Blaye.	18 16	Bayonne.	25 6		
Dole.		BORDEAUX.	27* 6				
Gray.	22 4	Caſtel Jaloux.	21 13	Dax.	27* 4 6	Montlouis.	22 8
Lons-le-Saunier.	22 8	Condom.	22 11				
Orgelet.	21 4	La Réolle.	24	Mauleon.	22 10		
Ornans.	23 16 6	Libourne.	25				
Poligny.	23 4	Marmande.	24 6	Mont de-mar.	22 16	Pamiers.	21* 19 10
Pontarlier.	25* 12	Monſſauquin.	22				
St. Claude.	21 17 2	Nerac.	23 17	Oleron.	24 6		
Quingey, &		Nontron.	17* 7				
Salins.	22 17 3	Perigueux.	17 11	PAU.	21	PERPIGNAN	30* 6 5
Veſoul.	22	Ste. Foy.	21				
		Sarlat.	17 18	S. Sever.	18 17 4		
		Villeneuve.	23 17	Sauveterre.	24	Prades.	28 18 7
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	22 9 5	From. le ſep.	22 1 5	From. le ſep.	22 14 1	From. le ſep.	25 3 11
Pain la liv.	2 11	Pain la liv.	2 6	Pain la liv.	2 9	Pain la liv.	2 11
Avoine le ſ.	7 6	Avoine le ſ.	6 5 8	Avoine le ſ.	10 10 10	Avoine le ſ.	8 6
Foin le q.	2 13 6	Foin le q.	3 3	Foin le q.	1 17 9	Foin le q.	1 11 10
Paille le q.	19	Paille le q.	1 7 3	Paille le q.	16 8	Paille le q.	16 2

COMMERCE.

AVIS.

LE ſieur Chartier, Privilégié du Roi, & ſeul inventeur des compoſitions pour empêcher la rouille du fer & le verd de gris ſur le cuivre, avertit que l'uſage de ces compoſitions ne demande le ſecours d'aucun Artiſte, & qu'elles peuvent s'appliquer à froid par toutes ſortes de perſonnes. On conſerve par leur moyen les uſtenciles en fer & en cuivre à très-peu de frais.

Il y a des bouteilles de 3 # & de 6 #; une de 3 # ſuffit pour 30 fuſils. Ces compoſitions s'appliquent pareillement ſur les gris

des feux, ſur les ſerrures, lames & garde d'épée, avec peu de dépenſe & beaucoup de facilité; elles laiſſent la couleur naturelle au fer & au cuivre, ou leur procurent une couleur d'or. Il donne la façon de les appliquer.

Sa demeure eſt à Paris, rue S. Honoré, en face de l'Opéra, chez M. Dupré. Il prie d'affranchir les lettres.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courans des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient les 7, 8 & 9 Novembre 1768.

SÇAVOIR:

Le 7 Novembre.

SOIE ÉCRUE DE NANKIN.

D°. bonne, de 25 ℔ 13 ß à 27 ℔ 1 ß.
D°. très-peu piquée, de 25 ℔ 11 ß à 24 ℔ 6 ß.
D°. plus piquée, de 22 à 22 ℔ 6 ß.
Bourre de ſoie blanche, 7 ℔ 13 ß.

Le 8 Novembre.

CABARETS VERNIS.

De 2 taſſes, de 5 ℔ 2 ß à 5 ℔ 11 ß.
De 4 idem de 8 ℔ 1 ß à 8 ℔ 3 ß.
De 6 idem, de 12 ℔ 2 ß à 12 ℔ 18 ß.
De 8 idem, de 15 ℔ 1 ß à 14 ℔.
De 10 idem, de 19 ℔ 1 ß à 20 ℔ 1 ß.
De 12 idem, 25 ℔ 8 ß.

Le 9 Novembre.

Rhubarbe, 6 ℔ 8 ß.
Borax, de 4 ℔ 3 ß à 3 ℔ 17 ß.
Eſquine, 3 ß.
Lacque en feuille, de 41 ß à 43 ß.
D°. en poudre, 14 ß.
D°. en bois, 17 ß 1 d.
D°. en maſſe, de 15 ß 1 d. à 15 ß 5 d.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 19 Nov. 1768.*		CADIX. *le 1 Nov.*		AMSTERDAM. *le 14 Nov.*		LONDRES. *le 8 Nov.*	
Amſterdam,	55 5 8e	Paris,	77	Paris, 54 7 8e à 13 16e			*Eſcal ns.*
Lond.	32			à 2 uſ.	54 ¼	Amſt. à 2 uſ.	34 11
Hambourg,	179 ¾			Lond. 34 4 ½ a 4		Dito à vue,	
Madrid,	14 18 6	Amſt.	95 ¾	Madrid. 93 5 8e à ½		Hamb.	33 5
Cadix,	14 15 6			Cadix.	93 5 8e		*Den. ſt.*
Livourne,	92 ½			Gênes,	85	Paris, à un j. de d.	31.3 8e
Lyon,	5 8e.	Lond.	40	Livourne,	86 ½	D° à 2 uſ.	
		Madrid.	au pair	Hamb.	33 15 16e	Bord.	31 ¼
				Piaſtres,	22 6 ½	Cadix.	39
				Agio,	4 ¾	Madrid,	39 ¼ a ⅛
						Livourne,	49 ¾ à 5 8e

DE DUNKERQUE.

Prix de diverſes denrées le 10 Nov. 1768.

Bled blanc de Flandres, 36 ℔ la *raziere*.
Eau-de-vie de Bordeaux & de la Rochelle, 27 ß 6 d. le *pot*.
Sel gris de Seudres, de 7 ℔ 15 ß à 8 ℔ la *raziere*.
Sucre blanc de S. Domingue, premiere qualité, de 30 à 44 ℔ le *quintal*; ſucre brut en ſorte de la même Colonie, de 26 à 30 ℔; café de la Martinique, 20 ß la *liv.*; d°. de S. Domingue, 18 ß; Indigo cuivré, 5 ℔ 5 ß.

DE BORDEAUX, *le 9 Nov. 1768.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſieme ſorte, 43 à 46, quatriéme ſorte, 41 à 42, petits ſucres, 39 à 40, communs, 34 à 37, tête, 30 à 32. Sucre brut le quintal, de Léogane, 28 à 33, du Cap, 27 à 32, de Saint-Louis, 26 à 31 de la Martinique, 24 à 28. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 21 ß, d°. marchand, 20 ß, d°. vieux, 18 ß 6 ₰ à 19. Café Saint Domingue la liv. nouveau fin, 18 ß 6 ₰ d°. marchand, 18 ß, d°. vieux, 17 à 17 ß 6 ₰. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔, mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔, cuivré fin, 6 à 6 ℔ 2 ß, d°. marchand, 5 ℔ 17 à 18 ß, d°. ordinaire, 5 ℔ 10 à 5 ℔ 12 ß. Coton S. Domingue, le quintal, 115 à 118 ℔, d°. de la Martinique, 100 à 105 ℔, gingembre gris, 20 à 22 ß, canefice, 40 à 50 ℔, cuirs tanés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 20 à 35 ℔, rocou, 23 à 24 ß, cacao de Caraque, 40 ß, d°. de la Martinique, 12 ß 9 ₰ à 13 ß, ſyrop de rafinerie, le quintal 14 à 14 ℔ 10 ß. Eaux-de vie, 130 ℔ les 32 veltes demandées.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, au 19 Novembre 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	713		*marc.*
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	711		
Ducats à	96	15	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 ₰ 20 g. à .	54.		*marc.*
Idem à 11 ₰ 10 g. à . .	51	17 6	
Piaſtres.	48	12 6	

Navires en armement.

DE NANTES, *le 11 Novembre 1768.*

Les Navires François l'*Aurore*, de 300 tonneaux, Capitaine *Hamont*, Armateur M. *Delaire*; l'*Europe*, de 300 tonneaux, Capitaine *Denis*, Armateurs MM. *Jogues*; la *Gracieuſe léger*, de 300 tonneaux, Capitaine *Griffé*, Armateur M. *Vallot*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour Leogane & la Martinique, le ſecond pour les Cayes, & le troiſieme pour le Port-au-Prince.

Les deux Navires Etrangers auſſi en charge dans ce même Port ſont, la *Vieille Corne*, de 120 tonneaux, Capitaine *Jurjan Dirk Tokker*, pour Middelbourg; le *Rootdaburg*, de 180 tonneaux, Capitaine *Jurgen Hendrick*, pour Amſterdam, le ſieur *Van Neunen*, Interprete pour ces deux Navires.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de N.
Garnier,	9^e.	L.	26
Goſley,	12^e.	M.	26
Bonnet pere,	38^e.	M.	27
De S^te. Luce,	47^e.	P.	24

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1768.	*Jeudi 17.*	*Vendredi 18.*	*Samedi 19.*
Ac. des Indes. .	1225 . . .	1227 ½ . . .	1227 ½ . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	425	428 . . . .
Prom. à 5 p ⅝. .	. . . . .	. . . . .	20 . . . .
Prom. à 4 p ⅝. .	41	40 ½	40 ½ . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	870. 65. . .	862 ½ . . .	865 . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	12	. . . . .	12 . . . .
3e. Loterie. .	3	3	3 . . . .
Annuités. . .	310	310	312 . . . .
Coup. d'An. .	62	62	62 . . . .
Emp. de 10 mil.	37	37	. . . . .
Emp. de 30 mil..	38	38	38 37 ½ . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	41 ½ . . . .
Canada. . .	42 ½	42 ½	42 ½ 42 . .
4^e. L. Epoques.	15 ½	15 ½ 12e. 20 .	15 ½ 12e 20 .
Nouette. . .	37	36 ½ . . .	36 ½ . . . .
Ac. de la caiſſe .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
CONTRATS tirage de la C.	5^e 336 . . .	. . . . .	4^e. 338 . . .
	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 94.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 10 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 2 Bâtimens François, 13 Angl. faiſant 890 tonn. un Hollandois de 180, 1 Suedois de 140, & un Danois de 180 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Sauvage* du Port au Prince & de 120 tonneaux, Capitaine *Pierre Sauvage*, venant de Leogane chargé de 106 bariques de ſucre brut, 70 bariques de tafia, une barique 5 ſacs de café & quelques autres marchandiſes; des Anglois, la *Sirenne*, Capitaine *Robert Eaſty*, venant de Colcheſter; les *Cinq Freres*, Capitaine *Henri Hull*, venant de Sandwich; la *Mouche*, Capitaine *James Blair*, venant de Pert; l'*Union*, Capitaine *Wme. Betty*, venant de Londres tous quatre ſur leſt; le *Hardwich*, Capitaine *Michel Owner*, venant de Newcaſtle; la *Fortune*, Capitaine *Henry Hays*, venant de Scarbourg; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Jean Simie*, venant de Sunderland chargés tous trois de charbon de terre; le *Joſeph*, Capitaine *Jean-Mare Julyre*, venant de Saint Euſtache chargé de 80 pipes 11 tierces de tafia; la *Suzanne*, Capitaine *James Parkeer*, venant de Corck avec 50 tonnes de bœuf, 50 frequins de beurre, 19 barils de langues de bœuf; l'*Expédition*, Capitaine *John Swan*, venant de Greneſey chargé de vin; le *Dragon*, Capitaine *John Franks*; le *Kent*, Capitaine *Richard Wood*, venant tous deux de Londres chargés de douves, tabac en feuilles, plomb, fer & autres marchandiſes; le *Smack volant*, Capitaine *John Commack*, venant de Terveer chargé de 210 tonnes de ſaumon ſalé; le *Grand Amiral Paul*, Capitaine *Martin Pieterſen*, Hollandois, venant de Riga chargé de chanvre, bois de conſtruction & douves; la *Marie Catherine*, Capitaine *Charles Daht* Suedois, venant de Malaga chargé de 972 barils de raiſins, 460 barils & cabas de figues, 170 caiſſes de citrons & d'oranges & autres marchandiſes; l'*Emanuel*, Capit. *Jorgen Jenſen* Danois, venant de Drammen chargé de planches & autres bois de conſtruction.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 1 Navire François, 3 Hollandois de 270 tonneaux, 1 Suedois & 2 Anglois de 148 tonneaux; ſçavoir, les *Deux Antoines* de 100 tonneaux, Capitaine *Jacques Carpentier*, allant à Oſtende ſur leſt; l'*Anna* Hollandois ainſi que les deux ſuivants, Capitaine *Laurent Vanderſtam*, allant à Amſterdam avec ſucre, vin, café & autres marchandiſes; le *Jeune Sebaſtien*, Capitaine *Thomas Vanderbenden*, allant à Dort ſur leſt; le *Palmier*, Capitaine *Reindert Simoens*, allant à Hambourg chargé de côtes de tabac & autres marchandiſes; la *Chriſtine Eliſabeth* de 66 tonneaux, Capitaine *Anders Walberg* Suedois, allant à Elſeneur chargé de ſel; la *Sirenne* Anglois ainſi que le ſuivant, Capitaine *Robert Eaſty*, allant à Colcheſter chargé d'eau-de-vie; l'*Expédition*, Capitaine *John Swan*, allant à Hambourg chargé de vin.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 4 au 11 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 10 Navires François & 2 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Sophie* de 250 tonneaux, Capitaine *Galland*; le *Neptune* de 300 tonneaux, Capitaine *Gautier*, venant tous deux du Cap chargés de 551 bariques 22 quarts de ſucre brut, terré & tête, 213 futailles de café, 29 futailles d'indigo, 8 ballots de coton, 1838 cuirs ſecs en poil, 6 futailles de cacao, 2 dents de morphil, canefice, confitures, liqueurs, oranges & bois de campêche; la *Marie Anne*, Capitaine *Jean Cauchon*, venant d'Oſtende avec fer, plomb, étain, épicerie & quincaillerie; le *Lion*, Capitaine *Charles Cary*, venant de Cadix avec huile d'olive, eau-de-vie, raiſins, cuirs ſecs, vin & bled; l'*Inconnu*, Capitaine *Berthome*, venant de Camaret avec planches, barres d'anſpect, goudron, fer en barres, eſcopes & vin; la *Sainte Anne*, Capitaine *Jean Kerner*; le *Diligent*, Capitaine *Joſeph Chaton*; le *Saint Eſprit*, Capitaine *Jean le Venedic*; la *Marie Jeanne*, Capitaine *Joſeph le Floch*; le *Saint Pierre Julie*, Capitaine *Pierre Rollando*, venant de l'Orient, de Port-

Louis & de Saint Malo chargés de cauris, porcelaine, café, ſardines preſſées, papier, ſuif, beurre, coton, ſabres & armes à feu; des Etrangers; les *Quatre Sœurs*, Capitaine *Age Franſes*, venant de Ferol ſur leſt; la *Jeanne & l'Eſpérance*, Capitaine *Jams Neals*, venant de Corck avec bœuf ſalé.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 9 Navires François & 2 Etrangers; ſçavoir, le *Croiſſant*, Capitaine *Guenichon*, allant en Guinée; la *Nouvelle Héloiſe*, Capitaine *Leray*, allant à la Guadeloupe; le *Thomas*, Capitaine *Cornilleau*; la *Marquiſe de Segur*, Capitaine *Barbiniere*; le *Citoyen*, Capitaine *Muterſe*; la *Roſalie*, Capitaine *Coton*, allant tous quatre au Port au Prince; le *Chavigny*, Capitaine *Fourneau*, allantau Cap; la *Providence*, Capitaine *Fernouilliere*, allant au Havre & à Fecamp chargé d'ardoiſes; la *Marie Victoire*, Capitaine *Moriſſon*, allant à Rouen avec froment; des Etrangers; la *Johanna Maria*, Capitaine *Pieter Thyſen*, allant à Roterdam avec ſucre brut, pruneaux & chataignes; la *Maria Anna*, Capitaine *Weybe Rinſes*, allant à Amſterdam avec pierres à fuſils, pruneaux, chataignes, indigo, café, ſucre brut & terré.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 5 au 11 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 6 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Pallas* de 180 tonneaux, Capitaine *Picard*; l'*Anne Marie* de 200 tonneaux, Capitaine *Pierre Deſpaignes*, venant tous deux de Saint Domingue; l'*Equité* de 300 tonneaux, Capitaine *Vincent*; la *Marie* de l'Iſle d'Ars, Capitaine *Lemetoux*, venant de Redon avec toile de halle, toile à voiles, bas de fil & peaux de veaux; l'*Oiſeau* de Quimper, Capitaine *Moreau*, venant de Quimper avec ſardines preſſées & huile de ſardines; l'*Heureux* de la Rochelle, Capitaine *Noel*, venant de Saint Pierre Miquelon & de la Rochelle; le *Bienfaiſant* de Grandville, Capitaine *Lehue*, venant du Petit Nord avec morues ſeches, morues vertes, huile de morue, langues & noves; des Etrangers, la *Concorde* de Petersbourg, Capitaine *Semiſſen*, venant d'Archangel avec fer en barres, nattes & planches de ſapin; la *Charmante Molly*, Capitaine *Hefferman*, venant de Watterford avec beurre & bœuf par entrepôt; les *Cinq Freres*, Capitaine *Hepner*, venant de Dantzick avec ſeigle & planches de ſapin; la *Cérès*, Capitaine *Parkman*, venant Corck avec beurre & bœuf par entrepôt; la *Notre Dame de Begogne*, Capitaine *Delſcara*; la *Notre-Dame de l'Antigua*, Capitaine *Delcotterro*, venant tous deux de Bilbao avec cuirs en poil & fer en barres.

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numeros 11, l'*Amérique* de Bayonne, Armateur M. *G. Caſtets*, Courtier le ſieur *Jude*; 12, le *Fidele Jean Baptiſte*, Armateur M. *Sudreau*; 13, l'*Aimable Magdelon*, Armateur M. *Dargenton*; 14, le *Saintongeois*, Armat. MM. *Raymond & Sageran*, Courtier pour ces trois Navires le ſieur *Delmeſtre*; 15; le *Grand Alexandre*, Armateur M. *Bonnaffé*, Courtier le ſieur *Guimounet*; 16, la *Bretagne*, Armateur M. *Corbun*; 17, la *Marie Eſther*, Armateurs MM. *Raymond & Sageran*; 18, la *Princeſſe de Beauveau*, Armateurs MM. *Bethman & Deſclaux*; 19, l'*Eſpérance* des Cayes, Armateurs MM. *Duret & Feinwick*, Courtier pour ces quatre Navires le ſieur *Delmeſtre*; 20, le *Jean François*, Armateurs mêmes que pour le précédent, Courtier le ſieur *Guimounet*; 21, la *Marquiſe de Segur*, Armateurs MM. *Bethman & Deſclaux*; 22, la *Ville de Bergerac*, Armateur M. *Bannes*; 23, la *Marquiſe Duluc*, Armateurs MM. *Paul Nairac* & fils; 24, le *Saint Jean-Baptiſte*, Armateur M. *Perry*, Courtier pour ces quatre Navires le ſieur *Chevret*; 25, l'*Union*, Armateur madame veuve *Legal*, Courtier le ſieur *Guimounet*; 26; le *Jaſon*, Armateurs MM. *Letellier* freres; 27, la *Henriette*, Armateur M. *Deratas*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Delmeſtre*; vingt-huit la *Belle Poule*; vingt-neuf, l'*Aſtrée*, Armateur M. *François Lartigue*; 30, le *Fort Dauphin*, Armateur M. *Lamothe*, 31, la *Nanette*, Armateurs MM. *Frigiere, Barthès* & Compagnie, Courtier pour ces trois Navires le ſieur *Chevret*; 32, l'*Auguſte*, Armateur M. *Laſon* aîné; 33, le *David*, Armateurs MM. *Guilhon* & fils, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Guimounet*; 34, le *Marin*, Armateurs MM *Lamalethie, Lathuiliere* & Compagnie; 35, la *Ville de Leogane*, Armateur M. *Bonniot*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Delmeſtre*.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1768. Du Mardi 29 Novembre.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 18 Novembre 1768.

shillings.

LE quarter de 544 liv. de 12 onces.

De Froment	32 à 40
De Drêche	24 à 26
De Seigle	20 à 21
D'Orge	17 à 21
D'Avoine	11 à 14

Le quarter du meilleur froment étant à 40 shillings, c'eſt ſur le pied de 25 ℔ 14 ß 3 ₰ de France le ſeptier de Paris.

EXTRAIT

Des Papiers Anglois du 18 Novembre 1768.

On apprend par une lettre d'Exéſter, que cette Ville ſe propoſe de ſuivre l'exemple de celle de *Norwich*; en demandant la continuation de la Loi qui défend l'exportation du bled, & l'on s'attend que toutes les Villes & les bonnes Manufactures ſe réuniront pour adopter une meſure ſi ſalutaire, & en même-temps ſi néceſſaire pour le bien des Ouvriers, & des pauvres de ce Royaume.

Bien des gens ont été ſurpris de ce qu'il ait été importé ſi peu de bled de l'Amérique Septentrionale dans la Grande-Bretagne, depuis que la permiſſion en a été donnée avec l'exemption de tous les droits; la raiſon en eſt, que les Habitans de l'Amérique Septentrionale, portent leur bled & leur farine en Eſpagne & en Portugal, où ils en trouvent un meilleur prix, & vendent ces denrées pour de l'argent comptant, pendant que s'ils les faiſoient paſſer en Angleterre, il ne leur en reviendroit pas un ſchelling. On leur en retiendroit le produit pour payer une partie des anciens arrérages, ou bien on leur enverroit des Manufactures Britanniques en retour, marchandiſes dont ils ne ſe ſoucient gueres pour le préſent.

Par Délibération du Lundi 14 Novembre, la Chambre des Communes a réſolu de continuer la défenſe d'exporter toute eſpece de bled & de farine, ainſi que le pain, le biſcuit & l'amidon, & de tirer du froment ou de la farine de froment des petits vins & liqueurs par la diſtillation.

D'UTRECHT, *le 19 Novembre.*

Il paroît une Ordonnance du Vénérable Magiſtrat de cette Ville touchant la maladie & la mortalité des bêtes à cornes, dont voici le contenu.

Les Bourguemêtres & le Conſeil de la Ville d'Utrecht, ayant appris qu'une maladie contagieuſe, & que de-là la mortalité, regne de nouveau parmi les bêtes à cornes, dans pluſieurs diſtricts de cette Province, & voulant, autant qu'il eſt poſſible, prévenir les ſuites qui pourroient réſulter, ſoit en raſſemblant leſdites bêtes à cornes, ſoit en les faiſant paſſer d'un diſtrict dans un au-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tre ; mais voulant au contraire employer tous les moyens poſſibles pour prévenir ces ſuites, ont réſolu & arrêté : que les marchés publics des bêtes à cornes, tant graſſes que maigres, ne ſe tiendront plus à compter de la date des préſentes juſqu'à nouvel ordre qui, à cette fin, ſera publié, & qu'en attendant il ne ſera plus tenu de marchés publics, tant dans cette Ville que dans ſa Juriſdiction, ſous peine de confiſcation des bêtes à cornes, pour quiconque les auroient amenées dans les marchés de cette Ville ou dans ſa Juriſdiction, pour la maiſon des Orphelins de cette Ville, & de plus une amande de 25 florins pour chaque bête. De plus, le Conſeil de cette Ville défend ſous la même peine, à tous & un chacun, ſans la permiſſion du Vénérable Magiſtrat, de faire, ſoit dans cette Ville, ou dans ſa Juriſdiction, aucune vente de bêtes à cornes ou de veaux gras ; à moins qu'une telle vente ne ſe fît par exécution, autoriſée par ledit Vénérable Magiſtrat, ou en cas de décès d'un Bourgeois ou Habitant de cette Ville ou de ſa Juriſdiction, par des héritiers, ou leur repréſentans ; & afin que perſonne n'ignore le contenu de la préſente, elle ſera publiée & affichée par tout où beſoin ſera. Fait par le Conſeil de la Ville d'Utrecht, & (*more ſolito*) publiée de l'Hôtel de Ville le 15 Novembre 1768.

OBSERVATIONS

Sur l'air, comme néceſſaire à l'avancement de la végétation. Extrait des élémens d'agriculture phyſique & chymique de M. Wallerius.

Les expériences ſans nombre, & répétées tant de fois, nous ont confirmés que l'air eſt un des principes de la vie tant animale que végétale, & qu'il contribue beaucoup au développement ; mais comment y contribue-t-il ? C'eſt ce que notre Auteur entreprend d'expliquer. Il enviſage d'abord l'air ſous deux points de vue, ou *comme purifié & ſéparé de tout corps hétérogene* (qui eſt proprement l'Ether) ou *comme mêlé avec d'autres particules étrangeres*, (c'eſt ce qu'on appelle l'Atmoſphere).

L'air comme Ether, avance la végétation en excitant la fermentation intérieure des fluides. Cet air, comme on ſçait eſt élaſtique.

L'air qu'on appelle Atmoſphere, & qui eſt parconſéquent chargé de vapeurs, contient un grand nombre de particules ou élevées par l'évaporation ou engendrées dans l'air.

Les premieres ſont, ou aqueuſes, ou inflammables, ou huileuſes & graſſes, ou ſalines, car les parties purement terreſtres, ne peuvent ſe ſoutenir dans l'air.

Les ſecondes qui tirent leur origine des particules évaporées, ſont les acides, les ſulphureuſes, les électriques.

Cet air ainſi mêlé de corps étrangers, avance la végétation. 1°. En cauſant ſes différentes viciſſitudes, & en produiſant des vents plus ou moins violents. 2°. En fourniſſant des particules nutritives, tant évaporées qu'engendrées dans l'air.

L'Auteur prouve en habile Phyſicien tout ce qu'il avance, & fait voir comment chaque particule de l'Atmoſphere fournit à la végétation.

L'Auteur obſerve enſuite qu'il ne faut pas croire que l'air & les particules qu'il renferme ſoient conſtamment, & en tous lieux de la même nature ; ils different l'un & l'autre en raiſon du climat, de la hauteur du lieu au-deſſus de la ligne horiſontale de la mer ; de la diſtance de la mer & des autres eaux, ou des forêts & des terres incultes, de la nature du fond ou de la terre même, enfin, en raiſon des changemens & des circonſtances accidentelles.

» Ces circonſtances, dit l'Auteur, & » d'autres que nous ne connoiſſons pas aſſez » bien, ſont cauſes qu'il arrive ſouvent que » les mêmes végétaux ne peuvent pas croître dans une même contrée, & qu'on » ne réuſſit pas toujours en tranſportant » ailleurs une plante, quoique dans le même climat.... Puiſque l'air & l'atmoſphere ſont ſi indiſpenſablement néceſſaires à la végétation, il s'enſuit naturellement qu'on peut, toutes choſes égales d'ailleurs, admettre comme vérités les » principes ſuivans : *que plus les plantes jouiront d'un air libre, & plus l'air pourra pénétrer dans toutes les parties de la plante, & par conſéquent juſqu'aux racines, plus elles germeront facilement ; que plus enfin il ſera proportionné à la nature des plantes, tant par rapport à ſa quantité, que par rapport à ſa nature, & mieux elles réuſſiront.* »

On ſçait par expérience que les plantes qu'on garde dans les chambres, croiſſent avec beaucoup de lenteur, & qu'elles périſſent dans les caves & dans les endroits enfermés.

Il s'eſt élevé une queſtion ſçavoir : *ſi l'air facilite la circulation des ſucs par ſon poids* ? Boerahave prétend que l'air n'a de poids que par rapport aux vapeurs qu'il ſoutient, & il prétend que l'élaſticité eſt une propriété de l'air. M. l'Abbé Nollet ſoutient le contraire. M. Wallerius ne prend aucun parti, il obſerve ſeulement que les plantes des Alpes ſont toujours plus petites que celles de la même eſpece qui croiſſent dans la plaine ou dans les vallons. Il prétend que cette différence vient de ce qu'il n'y a point ſur le ſommet des montagnes ni de vapeurs, ni aſſez de chaleur. D'où il s'enſuivroit que l'air agit moins ſur les plantes par ſon élaſticité que par les vapeurs qu'il contient.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Oct. 1768, pour les GE'NE'RALITE'S *de*

RENNES.				DIJON.				LYON.				SOISSONS.			
LIEUX des Marchés	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l	ſ.	d.
Auray.	26	3	6	Arnay-le-Duc.	20			LYON,	23	10	9	Château-T.	28	3	4
Breſt.	32*			Avallon.	22	10						Chauny.	29	10	9
				Autun.	21	12						Clermont.	1	18	9
Hennebon.	27	3	9	Auxerre.	26	8									
Lannion.	23	8	8	Auxonne.	22	10						Coucy.	28	2	6
				Bar-ſur-Seine.	21		3					Creſpy.	34*	4	
Morlaix.	19*	8	2	Beaune.	22	3		Montbriſon,	19*	13		Fer-en-Tard.	26*	2	
Nantes.	25	12													
				Belley.	29*	14						Guiſe	31	10	
Pontivy.	30	19	4	Bourbon-Lan.	18*							Ham.	29	12	
Quimper.	28	16		Bourg.	22										
				Châlon.	25	18		Roanne.	24	7	6	Hirſon.	31	7	
Redon.	24	8	8	Charolles.	23	12	6					Lafere.	27	6	
RENNES.	30	4		Châtil.ſur-Sei.	29	4	4								
												Laon.	29	1	3
St. Brieux.	20	2		DIJON.	22	13	4					Marle.	26	7	10
St. Malo.	29	11	5	Gex.	29	4	4	St. Etienne.	23	4	1				
				Mâcon.	25	16						Noyon.	31	3	4
Treguier.	22	6	3	Nuits.	19	10						Ribemont.	29		
Vannes	23	1	6	Saulieu.	21	5	6								
				Semur-en-Aux.	22	16						SOISSONS.	33	15	
Vitré.	22	15		Seurre.	20	11	5	Villefranche.	24*	11	8	Vervins.	28	10	
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	25	14	8	From. le ſep.	23	6	5	From. le ſep.	23	1	5	From. le ſep.	29	9	
Pain la liv.		2	11	Pain la liv.		3		Pain la liv.		2	11	Pain la liv.		3	3
Avoine le ſ.	6	16	10	Avoine le ſ.	7	4		Avoine le ſ.	7	2	2	Avoine le ſ.	5	13	9
Foin le q.	2	9	6	Foin le q.	2	12	5	Foin le q.	2	18	3	Foin le q.	1	15	
Paille le q.	1	2		Paille le q.	1	6	5	Paille le q.	1	11		Paille le q.		18	